

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE – COMITE DE QUARTIER LES MUSICIENS
SEANCE DU 08/01/2024

Présents :

Nicolas Blondel, Samira Cheikh, William Dominic, Samer El Sokhon, Mireille Eustache, Anne-Marie Delamare, Bruno Gaultier, Yannick Le Goaëc, Jade-Lara Lesieur, Hugot Libiot, Corinne Suazé, Luc Videau et un représentant du service urbanisme de la ville de Fontenay-le-Fleury.

Ordre du jour :

- Présentation d'un projet immobilier angle République/Mermoz
- Evénement du 21 avril 2024

Présentation d'un projet immobilier angle République/Mermoz

Au delà de la création de deux logements, la mairie doit procéder à une consultation auprès des Comités de quartier concernés. Au delà de 40 logements, une réunion publique en mairie est organisée.

Compte tenu du projet présenté ce soir, en lisière des comités de quartier des musiciens et des sources, des habitants du comité de quartier des sources sont venus assister à la présentation.

Bruno Gaultier, adjoint au Maire, délégué au développement durable à l'économie et à l'urbanisme, donne la parole à Monsieur Marquer propriétaire d'un terrain situé à l'angle du Bd de la République et de la rue Mermoz, et de son architecte. Tous deux sont situés en province et la discussion se fait à distance.

Il s'agit de deux maisons jumelées en 2 appartements distincts :

4 appartements de type T3 en location privée

67 m2 en rez de chaussée par appartement avec jardin privatif

57 m2 pour les appartements en étage, plus 20 m2 en duplex avec petite terrasse

4 places de stationnement dont une place pour les handicapés. La sortie des véhicules s'effectuera côté Bd de la République là où un bateau est existant, tout proche du passage piétons.

Un parking pour les 2 roues.

Le PLU est respecté (alignement avec la maison voisine, espaces verts dont les parkings, 9m de hauteur sur une partie du bâti, des ouvertures côté République et Mermoz, une cour devant pour accéder aux appartements, étude thermique pour un chauffage électrique individuel). Les charges de co propriété seront réduites.

Bruno Gaultier contactera le propriétaire sur l'aspect façade qui pourrait être améliorée.

Compte tenu de cette présentation qui a pris 1h1/2 il est décidé de reporter l'ordre du jour initial lors de notre prochaine réunion le 5 février prochain.

Événement du 21 avril 2024

L'événement du dimanche 21 avril est acté par la mairie

Une fiche projet devra être remise prochainement pour mentionner les besoins en location de jeux et en matériel (chaises, tables, barnum).

La St Cyrienne est d'accord pour intervenir. La chorale de Fontenay sera sollicitée.

Un stand maquillage pour les enfants est jugé trop coûteux car il faudrait faire venir un intervenant extérieur à rémunérer.

Pour mémoire, le budget annuel s'élève à 4000 € pour l'ensemble des 4 comités de quartier mais celui-ci n'est pas réparti de façon égale mais est distribué en fonction des besoins exprimés (1^{er} demandeur, 1^{er} servi).

Lors du prochain comité, il sera nécessaire de travailler sur la communication, sur le planning et sur la répartition des rôles de chacun en fonction des disponibilités.
